

FICHE TECHNIQUE

VITRIFICATEUR BRILLANT BIOFA code 2050

VITRIFICATEUR MAT-SATINE BIOFA code 2051

PROPRIETES

Vitrificateurs à base d'huiles et résines naturelles, incolores, microporeuses, avec une bonne résistance à l'abrasion, hydrofuge et anti-salissures, pour parquets bois ou liège, meubles et aménagements bois en intérieur. N'est pas adapté pour supports avec eau stagnante !

Attention : L'application sur les surfaces internes des mobiliers peut provoquer de mauvaises odeurs !

Conforme aux exigences de la norme des parquets DIN EN 14342.

Numéro d'agrément DIBt : Z-157.10-104

COMPOSITION

Hydrocarbure hautement raffiné sans aromatiques, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, ester de résine de colophane, huile de carthame (mate-satiné uniquement), agent matifiant, (mate-satiné uniquement), microcire, oxyde de zinc (mate-satiné uniquement), montmorillonite, liant, anti-moussant, siccatif cobalt polymère, siccatis calcium-manganèse, antioxydant.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Nettoyer éventuellement avec le DILUANT. Eliminer les anciennes peintures. Ponçage final au grain 180-240 pour les meubles, au grain 120 pour les parquets. Sur revêtements de sols fraîchement collés, respecter le temps de séchage à cœur de la colle.

2- Première application

Bien remuer, diluer avec 20 à 30% de DILUANT et appliquer une couche de manière fine et régulière à la brosse, au rouleau, au pistolet. Une alternative à la dilution consiste à appliquer au préalable l'HUILE D'IMPREGNATION. Après 16 à 24 heures égrener (parquets au grain 150-180, meubles au grain 180-240).

3- Couche intermédiaire et finition

Appliquer selon contraintes et sollicitations encore 1 à 2 fines couches. Eventuellement égrener avant la dernière couche. Les sols en bois ou liège nécessitent en général encore 2 fines couches. Sur surfaces irrégulières, fortement absorbantes et très sollicitées une couche supplémentaire peut s'avérer nécessaire.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT. Le diluant peut être réutilisé après décantation.

5- Nettoyage et entretien des surfaces

Nettoyage à sec au chiffon. Nettoyage en humide avec produit au pH neutre avec de l'eau tiède. Nous préconisons le **NACASA 4010**

Données pour application au pistolet

Pistolets à godets : Duse 1,5-1,8 mm, pression 2,5-3,5 bar

Airless : Duse 0,23-0,28 mm pression 4 bar, pression matériel 80 bar

Adapter la dilution au matériel utilisé ; Ne pas appliquer à chaud !

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

Important : Mélanger les pots de numéros de charges différents avant utilisation ! Effectuer un essai préalable. Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas appliquer par moins de 12°C ! Le non-respect de ces consignes peut engendrer des odeurs persistantes !

SECHAGE

Hors poussières après 6 à 12 heures, ponçable et recouvrable après 16 à 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Les sols sont praticables avec modération après 3 jours, secs à cœur après 7 à 14 jours. Une température adéquate et une bonne aération accélèrent le séchage. Des perturbations du temps de séchage peuvent avoir lieu avec des températures trop basses, une humidité excessive de l'air ou du support, ou avec des bois exotiques ou à tanins.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

Selon les recommandations du bâtiment (DIBt), après imprégnation appliquer 2 couches de 25 gr/m² (28 ml/m²) chacune.

En n'utilisant que le VITRIFICATEUR les valeurs sont les suivantes :

1^{ère} couche 60-80 ml/m² (12 à 16 m²/litre)

2^{ème} et 3^{ème} couche 45-60 ml/m² (16 à 22 m²/litre).

La consommation et le rendement peuvent varier et sont fortement dépendants de l'absorption et la structure des bois.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11

CONSIGNES DE DANGER (MATE-SATINE 2051 uniquement)

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement.

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

Valeurs limites Cat. A/i : 500 g/l 2010
Contient 490 g/l maxi



GISCODE : Ö 60+

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU